



HAL
open science

Autonomisation et contrôle des élus communistes en banlieue parisienne (1944-1965)

Paul Boulland

► **To cite this version:**

Paul Boulland. Autonomisation et contrôle des élus communistes en banlieue parisienne (1944-1965). BELLANGER E. et MISCHI J. Les territoires du communisme,, Armand Colin, 2019, 978-2-200-27722-2. halshs-02265736

HAL Id: halshs-02265736

<https://shs.hal.science/halshs-02265736>

Submitted on 12 Aug 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Autonomisation et contrôle des élus communistes en banlieue parisienne (1944-1965)

Paul Boulland (CNRS, Centre d'Histoire sociale du XXe siècle)

Le fonctionnement du Parti communiste français se distingue par ses procédures de sélection de ses cadres et de gestion de leurs affectations. La « politique des cadres » a surtout été analysée pour le cas des dirigeants nationaux et des cadres intermédiaires, révélant ses critères sociologiques (primat accordé aux ouvriers et marginalisation relative des autres catégories sociales), militants (dévouement, discipline, « esprit de parti », compétences intellectuelles et savoir-faire militants), biographiques (parcours dans l'institution, attitude dans les périodes controversées de l'histoire du parti, homogénéité socio-politique du réseau social) et politiques (fidélité au parti et à sa politique) [PENNETIER, PUDAL, 2002 ; BOULLAND, 2011]. S'agissant des élus municipaux – ou plus généralement des candidats aux élections locales – ce mode de légitimation interne est confronté aux contraintes externes de la compétition électorale et de l'activité municipale. L'étude prosopographique de l'encadrement du PCF permet de scruter les relations parfois conflictuelles entre l'institution partisane et les édiles, en révélant les contrastes, voire les contradictions, entre les différents types de capitaux politiques qui caractérisent la militance communiste.

À partir des archives de la direction du PCF et des fédérations de la banlieue parisienne¹, cette contribution se focalise sur la période de la Libération au milieu des années 1960. Située en amont de la « démocratisation » opérée sous l'égide de Waldeck Rochet, cette séquence chronologique est relativement homogène du point de vue des mécanismes de gestion interne [BOULLAND, 2011 : 145-189]. Elle offre en particulier de nombreuses sources émanant du travail d'évaluation individuelle et d'affectation des militants, localement ou au niveau central par la Section de montée des cadres (SMC) du PCF. Ces évaluations explicitent les orientations du recrutement, tandis que les questionnaires biographiques restituent les caractéristiques militantes ou sociales mises en avant par le PCF. Enfin, ces archives internes documentent de manière inédite les relations entre les différents types d'acteurs de l'organisation communiste, à travers les procédures de contrôle, les rapports et les dossiers de conflits.

Les critères stratégiques de sélection du personnel municipal

Le recrutement des candidats et des élus municipaux offre un espace d'engagement à des militants tenus marges de l'appareil du fait de leur distance avec les critères sociaux et biographiques du modèle partisan central. Il fait en particulier appel à des militants investis dans les « organisations de masse » et jouant un rôle dans le fonctionnement et la prise en charge de la vie locale, selon un phénomène caractéristique de la banlieue rouge [FOURCAUT, 1986] et plus généralement des mécanismes de structuration locale du PCF [MISCHI, 2010]. L'intégration des responsables locales de l'Union des femmes française (UFF), des militants d'associations sportives, de parents d'élèves, de locataires, ne relève pas simplement d'une répartition de fait ou d'une orientation par défaut. Elle est aussi commandée par des stratégies explicites d'implantation et d'adaptation au jeu et aux enjeux municipaux. Ainsi, le critère de popularité est particulièrement prégnant dans les appréciations des candidats. Elles soulignent l'estime dont bénéficient candidats et élus, leur bon contact avec certains secteurs de la

¹ Dossiers biographiques et dossiers de conflits conservés dans les archives des fédérations communistes de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Dossiers biographiques et archives de la Section de montée des cadres dans les fonds du comité national du PCF.

population ou leur influence dans certains quartiers. Plus largement, il s'agit de valoriser une autochtonie [RETIÈRE, 2003] fondée sur l'ancienneté de la présence dans la commune, sur l'appartenance à des « dynasties » militantes ou sur le rôle personnel joué dans certains événements marquants de la mémoire locale. Au cours de l'été 1949, le *Réveil de Saint-Ouen* propose une série de portraits des principaux membres du conseil municipal, présentant les caractéristiques sociales, biographiques ou généalogiques qui fondent leur statut de représentants de la population et décrivent les compétences politiques et administratives qui justifient leur position². La presse communiste ou les professions de foi du PCF aux élections locales permettent ainsi de valoriser ces attributs de légitimation [OFFERLE, 1984].

L'intégration municipale de militants en marge de l'appareil

Dans les comités fédéraux de banlieue, la part des militants âgés de moins de 40 ans oscille entre 60 et 70 %, pour la période 1953-1972, proportion renforcée pour les secrétariats de section. En vertu d'une attention constante au renouvellement de ses cadres, le PCF favorise des militants jeunes et « issus de la production ». Sur le plan électoral, les militants les plus âgés peuvent toutefois incarner la continuité historique du PCF ou représenter les populations parmi lesquelles ils militent, dans les associations de « vieux travailleurs » ou d'anciens combattants. Jean Perchaud, conseiller municipal d'opposition à Créteil de 1945 à 1954, cumule ces attributs. Mutilé de la Grande Guerre et responsable local de l'Association républicaine des anciens combattants (ARAC) depuis les années 1920, communiste depuis 1921, résistant et vice-président du Comité local de Libération, son parcours résume plusieurs décennies du communisme local. Mais il est dans le même temps exclu des positions d'encadrement de l'appareil par son âge (né en 1898), sa situation professionnelle (ancien employé du ministère des pensions, retraité depuis 1939) et par une activité politique jugée insuffisante. Décrit comme « très populaire », il est donc explicitement orienté vers l'activité municipale³.

La même logique conduit à intégrer dans la sphère municipale des catégories professionnelles jouant un rôle important dans la vie locale mais relativement marginalisées au sein d'un appareil dominé par les militants ouvriers. Entre 1953 et 1974, près de 60 % des membres des comités fédéraux de la banlieue parisienne sont en effet des militants d'origine ouvrière et une majorité d'entre eux est issue de la métallurgie (65 % environ) [BOULLAND, 2011]. En dépit de l'attention accordée à la représentation féminine dans les organismes fédéraux et les directions de sections, les infirmières n'y prennent place qu'à la fin des années 1960, alors qu'elles sont bien intégrées sur le terrain municipal. Selon une responsable de section, Juliette Strehl, infirmière et conseillère municipale d'opposition à Nogent-sur-Marne, est « de par son métier et son dévouement professionnel, très liée aux masses, faisant ainsi un travail de propagande, de persuasion⁴ ».

Le constat s'étend à d'autres catégories sociales plus éloignées : professions libérales (notamment médecins), commerçants, voire enseignants. André Duprat, commerçant né en 1900, est élu conseiller municipal de Champigny-sur-Marne en 1947, sans jamais avoir exercé de responsabilités dans son parti depuis son adhésion en 1929. Comme membre du bureau de l'Union des commerçants, il offre un relais auprès de cette catégorie et dans la vie communale. Responsable fédéral de la Fédération sportive et gymnique du travail à laquelle il

² *Le Réveil de Saint-Ouen*, n°195 (nouvelle série), 9 juillet 1949 et suivants (Archives [désormais A.] municipales de Saint-Ouen).

³ Appréciation sur un questionnaire biographique daté du 22/02/1946 (A. fédération PCF du Val-de-Marne)

⁴ Appréciation de Simone Simonet sur son questionnaire biographique daté du 25 février 1950 (A. fédération PCF du Val-de-Marne). On retrouve des appréciations similaires sur les infirmières au Kremlin-Bicêtre, à Villejuif, à Limeil-Brévannes.

appartient depuis 1925, il est président du Red Star de Champigny. Enfin son élection intervient quelques mois après la mort de son père, Léon Duprat, conseiller municipal de 1912 à 1925, passé de la SFIO à la SFIC au lendemain du congrès de Tours et devenu une figure locale de l'entre-deux guerres.

Une partie des candidatures ou des postes d'élus valorise ainsi des personnalités au fort pouvoir d'évocation symbolique. De la Libération aux années 1960, outre les anciens combattants de 14-18 ou certains militants « historiques », le PCF valorise des catégories historico-politiques issues de la Seconde guerre mondiale : résistants, déportés, fusillés, prisonniers de guerre. Les appréciations démontrent qu'un certain nombre d'élus ou de candidats municipaux sont explicitement appréhendés sous cet angle. Le « parti des fusillés » est ainsi incarné par les veuves ou les enfants des victimes de la répression. À Champigny toujours, Simone Savu, veuve d'un militant communiste fusillé, organisée dans une cellule portant le nom de son mari, figure sur la liste communiste aux municipales de 1945 et 1947. En interne, son statut est souligné par un responsable aux cadres et par le secrétaire de la section. Le premier insiste sur ses qualités de : « bonne camarade, veuve d'un fusillé, mère d'un enfant en bas âge, candidate sur la liste de notre Parti à Champigny ». Le second ajoute : « Pas très forte politiquement étant au Parti depuis la Libération. Camarade très dévouée. Son mari, Jean Savu a été fusillé par les Allemands »⁵. Toutefois, cette substitution symbolique fut parfois de courte durée, dès lors que ces militantes étaient jugées peu actives ou « faibles ».

Une grille d'évaluation adaptée

L'héritage de la guerre pèse aussi sur la gestion des cadres et des militants à travers l'enjeu de la « vigilance » à l'égard des attitudes et des parcours durant la période de clandestinité. La lutte, y compris armée, contre les élus ayant renié le PCF après la signature du Pacte germano-soviétique en 1939⁶, ou la marginalisation de certains anciens élus après la Libération⁷ ne doivent pas masquer une relative tolérance sur des questions comme les positions adoptées durant la clandestinité ou les conditions de sortie des camps d'internement. Les directives centrales contre les « signataires »⁸ interviennent alors que le vivier militant est limité et qu'ils se sont déjà rendus indispensables par leur popularité, leurs compétences ou leur disponibilité pour les tâches locales. À l'Hay-les-Roses par exemple, tous les survivants du conseil municipal d'avant-guerre, à une exception près, avaient été internés en 1940 et relâchés contre la signature d'un engagement en faveur de Pétain. Restés isolés jusqu'en août 1944, ils jouent pourtant un rôle majeur dans la reconstitution de la section et de la municipalité à la Libération. Malgré des suspensions de quelques mois fin 1944, Roger Coué ou Jean Couvidou resteront conseillers municipaux jusque dans les années 1950⁹.

⁵ A. fédération PCF du Val-de-Marne.

⁶ Exécutions de Marcel Gitton et Léon Piginnier, tentatives d'assassinat contre Marcel Capron, Jean-Marie Clamamus, et Albert Vassart.

⁷ Jean Chardavoine à Stains, Georges Beaugrand à Gentilly, Gaston Dusserre à Orly.

⁸ Le terme désigne les militants ayant obtenu leur libération des camps d'internement contre la signature d'un engagement en faveur de Pétain. Signe de son importance comme catégorie d'appréciation, le terme apparaît, en tant que tel et sans plus d'explicitations, dans le discours de la politique des cadres et dans les documents internes. Voir par exemple CHAUMEIL JEAN, *Le problème des cadres*, rapport devant l'assemblée des responsables aux cadres du PCF, le 7 octobre 1944 à la mutualité, brochure (s.d.).

⁹ Chauffeur de taxi, adhérent depuis 1934, conseiller municipal depuis 1935, Jean Couvidou fut libéré du camp de Pithiviers en 1942 contre la signature d'un engagement en faveur du maréchal Pétain. Resté isolé jusqu'à la Libération, il est désigné président de la délégation provisoire en août 1944. Suspendu trois mois du PCF, il siègera toutefois comme premier adjoint dans la municipalité Raymond Baudin, et restera conseiller municipal jusqu'en 1959. (Questionnaire biographique daté du 08/01/1946, A. fédération PCF du Val-de-Marne). Chauffeur à la Société des transports en commun de la région parisienne (STCRP), adhérent depuis 1922, conseiller municipal depuis 1935, Roger Coué avait été libéré du camp de Pithiviers en 1942 contre la signature

Au-delà des problématiques associées à la guerre, la grille d'évaluation connaît d'importantes variations selon qu'elle s'applique aux responsables de l'appareil ou aux élus municipaux. Maire adjoint de la ville Saint-Ouen, secrétaire de section de la fédération Seine-Ouest, Lucien Belloni a porté ses commentaires sur plusieurs dizaines de militants entre 1953 et 1959, avec de nettes différences dans les critères mobilisés¹⁰. Pour les élections municipales de 1953 et de 1959, ses propositions sont toutes argumentées sur le thème de la popularité et de l'insertion dans la vie locale. À propos du responsable d'un comité de mal-logés, il écrit que « l'audience qu'il a acquis auprès des habitants de son quartier mérite qu'on l'envisage comme candidat aux élections municipales ». Un autre, instituteur, est mis en avant en raison d'une « estime » et « d'une grande sympathie » parmi ses collègues, « même très éloignés » du PCF. Lucien Belloni soutient également la candidature d'un ouvrier de la centrale EDF, « très estimé par la population », et d'un artisan taxi, militant local depuis les années 1920, « très connu dans son quartier et très estimé, [...] a sa place comme candidat sur la liste électorale municipale. » En 1959, il suggère également la candidature symbolique de Lucie Trompeau, mère d'un soldat mort en Algérie, malgré son adhésion récente. Toutes ces propositions passent outre certaines « faiblesses » ou « défauts » des militants : l'un est critiqué pour sa « tendance à travailler seul », un autre avait été sanctionné plusieurs années auparavant, un autre encore fait preuve d'une activité jugée insuffisante. Au contraire, les propositions de Lucien Belloni pour les organismes ou les écoles du PCF font apparaître une application scrupuleuse des critères sélectifs de la politique des cadres, à travers un examen détaillé et critique des origines sociales, des biographies et de l'activité militante.

Gérer l'articulation entre appareil et municipalités

Les cas présentés jusqu'ici insistent sur l'intégration aux conseils municipaux d'acteurs relativement extérieurs à l'appareil partisan. Pour autant, les statuts de cadre et d'élu ne sont nullement exclusifs l'un de l'autre et de nombreux parcours militants combinent ou alternent ces différentes responsabilités. La coordination globale de l'action communiste repose d'ailleurs sur des militants investis dans les deux champs mais selon une répartition des rôles qui reste toutefois relativement stricte.

Encadrement du rôle des élus

Du point de vue de l'appareil, la position des maires est avant tout déterminée par leur statut d'élu qui constitue une responsabilité à part entière, distincte des fonctions d'encadrement militant. Les maires participent bien sûr aux comités de sections dans leur ville mais une partie d'entre eux siège à l'échelon supérieur des organismes fédéraux. Entre 1953 et 1959, moins d'un tiers des 27 maires de Seine-banlieue sont membres des comités fédéraux mais les renouvellements opérés par les élections municipales en 1959 (15 maires sur 31) et en 1965 (14 maires sur 34) introduisent des augmentations ponctuelles et cette proportion atteint en moyenne 35 %. Toutefois, jusqu'à la fin des années 1960, ces édiles n'occupent pas les positions dirigeantes au sein des fédérations elles-mêmes. Ils remplissent essentiellement des fonctions de spécialistes des questions municipales ou plus largement du travail des élus, chargés de suivre et de coordonner ces activités à l'échelle des fédérations. Cette position périphérique dans l'appareil traduit la volonté de la direction du PCF de rester à distance du modèle d'un « parti d'élus ».

d'un engagement en faveur du maréchal Pétain. Membre du conseil municipal provisoire, il est sanctionné par son retour à la base en 1945 mais siégera au conseil municipal jusqu'en 1959.

¹⁰ Toutes les citations suivantes sont extraites des appréciations de Lucien Belloni consignées dans les dossiers biographiques (A. fédération PCF de Seine-Saint-Denis).

En région parisienne, la promotion des cadres privilégie des militants formés à l'activité politique et syndicale dans l'entreprise ou les organisations de jeunesse. Les figures communistes ou cégétistes des grandes usines ou des principaux secteurs professionnels d'une ville, les secrétaires d'unions locales ou les dirigeants des JC entrent dans les logiques du recrutement municipal de par leur insertion dans les sociabilités locales. Au cours des premières années de militantisme, la participation aux conseils municipaux atteste et renforce l'ancrage dans les réseaux communistes et peut ainsi favoriser certaines promotions dans l'appareil lui-même. Cependant, l'analyse des trajectoires montre qu'à elle seule la position d'élu n'ouvre que très rarement l'accès à des fonctions durables d'encadrement et de direction. Michel Neveu, instituteur et responsable local de la FEN puis du SNI à Drancy, est élu maire adjoint de la ville en 1953. Né en 1921, ancien militant des Jeunesses socialistes avant guerre, résistant en Bretagne et syndiqué en 1945, il n'a adhéré au PCF qu'en 1950. Jusque là, ses seules responsabilités dans le parti ont été celles de secrétaire de cellule. En 1954, il est promu au comité fédéral de Seine-Nord-Est et chargé du travail parmi les enseignants. Son ancrage municipal ne compensant pas une expérience et un travail militant rapidement jugés insuffisants, il est retiré du comité fédéral en 1956 et orienté exclusivement vers ses fonctions d'adjoint¹¹.

L'élection des secrétaires de section au poste d'adjoints ou leur affectation au secrétariat des maires est une pratique très fréquente. La nécessité d'assurer le financement des permanents ne suffit pas à l'expliquer dans des fédérations de région parisienne qui disposent d'importantes ressources, grâce à leurs effectifs. L'objectif est surtout d'assurer l'interface et la coordination entre organismes partisans et municipalités. Le *Guide de l'élu municipal* édité en 1946 par l'Amicale des élus municipaux communistes insiste d'ailleurs sur ce principe :

« Il est très important d'avoir un bon bureau municipal, bien composé (maire, élus communistes, et responsables du Parti dans la localité), se réunissant très souvent, au moins deux fois par semaine dans les villes moyennes et une fois dans les autres. Ce Bureau fixera les décisions principales dont le maire aura ensuite la charge de surveiller l'exécution après approbation par le Conseil municipal ».

Les conférences fédérales et de section sont régulièrement l'occasion de rappeler la nécessaire coordination de l'activité locale. En juillet 1956, le rapport du comité fédéral de la IV^e conférence de la fédération Seine-Sud s'en fait l'écho :

« Trop souvent, ce sont les élus et eux seuls qui prennent des décisions importantes, se substituant au rôle dirigeant des organismes réguliers du Parti ; c'est le cas notamment sur des problèmes importants, tel le vote du budget où les élus seuls décident le vote d'impôts nouveaux. Il en est de même du problème des régies. Par contre à l'inverse, il arrive que des dirigeants de section se substituent au travail propre des élus, telle par exemple, l'organisation du personnel.¹² »

Pour autant, la tutelle du parti sur les affaires municipales ne doit pas être surestimée. Les maires disposent d'une grande marge de manœuvre fondée sur leur expertise et leur professionnalisation [BELLANGER, 2002]. Les interventions de l'appareil visent moins à assurer la conformité idéologique ou stratégique de la gestion municipale qu'à fixer les limites des prérogatives des élus au sein du PCF lui-même.

¹¹ Note dactylographiée de la fédération Seine-Nord-Est datée du 14/06/1956 et signée René Benhamou, A. du comité national du PCF.

¹² Rapport du comité fédéral pour la IV^e conférence de la fédération Seine-Sud (7-8 juillet 1956), A. départementales du Val-de-Marne, 130J 6.

Reconversions municipales

Après une période consacrée à l'activité du parti, en moyenne une dizaine d'années, la carrière des dirigeants locaux et fédéraux évolue très fréquemment vers les fonctions électives. Pour de nombreux cadres intermédiaires, cette reconversion procède d'un basculement du centre de gravité de l'activité militante. Libérés de leurs tâches dans l'appareil, au gré du renouvellement régulier du personnel politique, ils sont conduits à assumer un rôle d'élu à temps plein. Lucien Belloni, déjà évoqué précédemment, quitta le secrétariat de la fédération Seine-Ouest en 1959. Au cours des années suivantes, il abandonna ses responsabilités dans le parti pour se consacrer entièrement à son mandat d'adjoint chargé de la jeunesse et des sports à Saint-Ouen, fonction qu'il occupa jusqu'en 1983. Dans la période 1944-1965, ce mouvement caractérise le remplacement progressif des maires « historiques », élus depuis la Libération voire depuis l'entre-deux guerres. À partir des élections de 1959 et de 1965, émerge une nouvelle génération de maires, anciens cadres fédéraux ou issus de l'appareil central, formés et portés aux responsabilités dans les années de guerre froide.

Selon les parcours individuels et les contextes municipaux, les reconversions s'appuient sur différents types de ressources et montrent le travail du PCF pour mobiliser ou constituer un capital politique local. Les critères évoqués précédemment – popularité et ancrage, capital politique et symbolique – contribuent logiquement à ce renouvellement générationnel, aux côtés de l'expérience et des compétences dans le travail municipal. Jacques Laloë successeur de Georges Marrane à la mairie d'Ivry en 1965 ou Parfait Jans, qui conquiert la municipalité de Levallois la même année, ont suivi un parcours classique de cadres ouvriers, comme responsables CGT, dirigeants de section puis secrétaires fédéraux. Tous deux natifs de leur ville d'élection, ils peuvent aussi faire valoir une longue participation à la vie locale, y compris sur le terrain électoral et municipal. Conseiller municipal depuis 1953, Jacques Laloë est désigné deuxième adjoint à l'issue des élections de 1959. Bien que non élu avant 1965, Parfait Jans avait déjà pris part aux élections de 1953 et 1959. Mais tous les nouveaux maires de cette période ne sont pas dans la même situation. En 1964, la mort du maire « historique » d'Arcueil, Marius Sidobre, pose la question de sa succession. Le choix « naturel » incline vers les deux principaux adjoints, Raymond Bayette et Gaston Doiselet. La Section de montée des cadres juge toutefois que « leur contact n'est pas très bon avec la population » malgré leurs « qualités d'administrateurs¹³ ». Elle pousse donc la candidature du jeune Marcel Trigon¹⁴, alors secrétaire du maire et de la section. Face à l'expérience des adjoints et malgré une implantation plus récente, Marcel Trigon bénéficie de sa position d'intermédiaire, à la fois bien inséré dans l'appareil et fortement investi localement.

En 1965, les élections de Marcel Rosette à Vitry et de Gaston Viens à Orly sont celles de deux cadres originaires de province, venus s'établir en banlieue en raison de leurs fonctions au sein de la direction nationale, le premier comme directeur des écoles centrales du PCF et le second comme permanent de la section agraire membre du secrétariat puis de la section d'organisation. Arrivé au terme de ce premier cycle de responsabilités, l'investissement municipal leur offre un espace de reconversion et l'appartenance aux cercles dirigeants leur permet de s'imposer au sein du milieu partisan local. Gaston Viens dispose également de

¹³ Note dactylographiée de la SMC (Guy Ducoloné) datée du 12/06/1964 (Dossier biographique, A. comité national du PCF).

¹⁴ Né en 1935 dans une famille communiste, employé de banque, Marcel Trigon milita à l'UJRF à partir de 1949 puis au PCF. Responsable de l'UJRF et du PCF dans le XVII^e arrondissement, il s'établit ensuite à Arcueil. Repéré à l'occasion de son passage dans une école centrale du PCF, il fut appelé à la tête de la section locale et au comité fédéral en 1961, puis en 1962 au secrétariat de Marius Sidobre, maire d'Arcueil depuis 1935.

relais vers la municipalité à travers son épouse, alors secrétaire du maire communiste François Boidron. Leur position locale reste cependant à construire. Ainsi, à Vitry, la liste communiste est emmenée par le maire sortant, Clément Perrot, qui cède son siège à Marcel Rosette lors de la première réunion du conseil municipal. Au même moment, une stratégie similaire est appliquée dans la conquête de la municipalité de Colombes. La campagne met en avant Henri Neveu¹⁵, conseiller général du secteur avant guerre, bien que la mairie soit promise à Dominique Frelaut¹⁶ ancien secrétaire fédéral, connu avant tout comme militant de Gennevilliers. Le recours à des figures historiques en tête de liste permet de palier le manque d'implantation du candidat « réel ». Cette pratique rejoint celle de la démission des maires en cours de mandat en faveur d'un adjoint qui pourra s'affirmer et faire valoir son expérience gestionnaire en cours de mandat.

Le situation politique d'Aubervilliers est révélatrice du poids des impératifs stratégiques du PCF et de l'importance qu'il accorde au capitale politique local. Ecarté de la direction du PCF, Charles Tillon est également évincé de la mairie d'Aubervilliers et remplacé, en février 1953, par Emile Dubois, élu expérimenté (conseiller municipal depuis 1919, conseiller général depuis 1935 et premier adjoint depuis 1945). Militant historique, déjà adhérent socialiste à Aubervilliers avant la Grande Guerre, résistant, déporté, Dubois est alors âgé de 66 ans. Dès cette époque, l'élection d'André Karman comme premier adjoint prépare l'avenir. Ce dernier est, lui aussi, inséré dans la vie militante locale : natif d'Aubervilliers, membre des organisations de jeunesse du PCF dès 1937, à 13 ans, ancien ouvrier de la principale usine de la ville, il est après-guerre secrétaire du syndicat local des Métaux puis de la section communiste. Résistant, déporté, il devient en 1949 l'adjoint de Raymond Guyot à la direction de la fédération de la Seine et prend la tête de la nouvelle fédération de Seine-Nord-Est en décembre 1953. Toutefois, son parcours connaît un coup d'arrêt quelques mois plus tard. Avec l'abandon du sectarisme de guerre froide, auquel il était associé par son rôle dans la manifestation Ridgway de 1952 [PIGENET, 1992], et sans doute en raison d'un prestige personnel jugé excessif par certains dirigeants, il est contraint à l'autocritique et sanctionné par le retrait de son poste de premier secrétaire fédéral. Jean Houdremont, militant de La Courneuve, se voit alors confier la direction du parti à Aubervilliers. En janvier 1956, il est élu député et la Section de montée des cadres indique alors son souhait « qu'il consacre son activité à Aubervilliers pour devenir l'homme politique de la localité.¹⁷ » Cette stratégie d'implantation appuyée sur le mandat parlementaire est contrariée par le décès d'Émile Dubois en octobre 1957. Contre le projet initial de la direction du PCF, cette succession précipitée revalorise la candidature d'André Karman dont l'enracinement local et la reconnaissance municipale sont restées intactes. Élu, il restera maire jusqu'à son décès en 1984.

Contenir l'autonomisation des élus

L'encadrement communiste ne s'attache pas simplement à la gestion des postes mais aussi plus largement à l'équilibre des rôles au sein du PCF et au contrôle des habitus militants. Or les ressources valorisées et acquises dans la sphère municipale divergent des hiérarchies symboliques promues par l'institution qui s'efforce de combattre la constitution et la mobilisation d'un capital politique autonome.

Le capital héroïque et ses valeurs d'usage

¹⁵ Voir sa biographie dans le *DBMOF*.

¹⁶ Voir sa biographie dans le *DBMOMS*, tome 5.

¹⁷ Note de la SMC au secrétariat du PCF datée du 10/01/1956, dossier biographique.

Dans l'immédiat après-guerre, cette problématique est en quelque sorte redoublée. Un certain nombre de maires bénéficient en effet du prestige lié à leur rôle dans la Résistance et à la Libération. Validé par l'élection, ce capital héroïque n'en est que renforcé, alors que l'entrée en guerre froide tend progressivement à le minorer sur le plan institutionnel, au profit de la fidélité et de la discipline de parti. Les « évolutions contrastées du corps militant et de l'organisation partidulaire » [PENNETIER, PUDAL, 2000] se révèlent et s'affrontent tout particulièrement à l'interface entre appareil et municipalités dont les logiques d'organisation et de représentation respectives sont affectées par des temporalités propres (renouvellement annuel ou bisannuel des directions locales et fédérales, mandats de six ans pour les élus municipaux).

La conséquence directe de ces décalages et de leur gestion institutionnelle se manifeste par exemple dans les évictions de Robert Deloche à Joinville-le-Pont ou de Charles Tillon à Aubervilliers. Ces mises à l'écart participent de la dévaluation, au sein du PCF, du capital héroïque et de l'autonomie d'un *habitus* politique résistant (« l'esprit FTP »). Motivée par des accusations sans fondement (mauvaise gestion financière et enrichissement personnel), l'exclusion de Robert Deloche est avant tout guidée par cet enjeu. Entre autres signes d'indépendance, son prestige et son poids politique en banlieue sud lui permettaient par exemple de soutenir la promotion dans divers postes de ses anciens camarades résistants pourtant mal notés par les responsables aux cadres. La question municipale n'est pas à l'origine de ces « affaires » mais dans les deux cas le statut de maire offre un support au déploiement de leur légitimité résistante et un espace d'autonomie.

À Aubervilliers, l'application des schémas staliniens contre « l'esprit de famille » et les « grands seigneurs » [d'où sont extraites ces citations ?] emporte également le plus proche collaborateur de Tillon, Pierre Le Quéinec. Le parcours de ce dernier accréditait l'existence de solidarités et de liens personnels entretenus par l'ancien chef des FTP, au détriment des mécanismes institutionnels de promotion des cadres : dirigeant du PCF et de la CGT à Saint-Brieuc avant 1939 et organisateur du parti clandestin dès 1940, il avait été l'adjoint de Tillon à l'état-major FTP, puis son chef de cabinet au ministère de l'Air et enfin à la mairie d'Aubervilliers. Les critiques contre Le Quéinec tissent un réseau de disqualifications qui signifient, de manière plus générale, son extériorité au modèle militant : refus des hiérarchies et de la discipline, absence d'esprit de parti, valorisation de soi, « esprit hautain et méprisant », suspicions implicites sur son métier d'origine (employé des contributions indirectes) entretenues par l'accusation de bénéficier d'avantages matériels et financiers et par le reproche d'une dérive technicienne. La résolution du comité de section d'Aubervilliers proclamant son exclusion dénonce son « crétinisme municipal ». Le rapport de la commission d'enquête détaille les reproches :

« Il s'est toujours élevé contre le contrôle du Parti, considérant que les élus contrôlent le Parti et que le Parti n'a pas à contrôler les élus. [...] Il demandait avec insistance l'organisation de compte-rendu (sic) de mandats municipaux où il faisait en général l'apologie de sa gestion, en passant sous silence l'activité du parti. [...] Le Quéinec s'octroyait, en accord avec Charles Tillon, un salaire supérieur à celui d'un permanent [...], il s'octroyait des avantages en nature. [...] Le Quéinec est apparemment un bon administrateur, un bon technicien, mais il s'est laissé enfermer dans la technique municipale, [...] jugeant nos élus comme des incapables »¹⁸.

Notabilité et rapport au parti

Sous des formes plus sourdes, les relations avec l'appareil restent travaillées en permanence par l'enjeu de l'autonomisation des élus et de la constitution d'un capital politique personnel.

¹⁸ Dossier Le Quéinec (A. fédération PCF de Seine-Saint-Denis),

Le capital héroïque ainsi que d'autres caractéristiques (ancrage local, popularité, etc.), constituent des composantes préexistantes, mobilisées dans le choix des élus, mais la pratique mayorale elle-même génère une « dissociation progressive du rôle de maire et de celui de militant », comme le constate Rémi Lefèbre à propos de la municipalité socialiste de Roubaix [LEFEBVRE, 2004].

L'exemple de Louis Bordes¹⁹, maire de Stains, est particulièrement significatif dans la mesure où il illustre, avec une certaine précision et dans la durée, les tensions entre remise de soi au parti et autonomisation. Né en 1911, ouvrier hautement qualifié dans l'aéronautique (mécanicien-modeleur chez Gnôme-et-Rhône), Louis Bordes réside à Stains depuis 1928 et milite dans la commune à partir des années 1930, sans exercer de responsabilités majeures. Pendant la guerre, il devient contremaître, avant de passer dans la clandestinité. Commandant des FTP de Stains et membre de l'état-major régional, il conduit les combats locaux d'août 1944 pour la prise de la mairie. Il est aussitôt nommé à la tête du Comité local de Libération puis de la municipalité provisoire. Sa promotion rapide renforce la marginalisation de l'ancien maire, Jean Chardavoine, qui avait pris ses distances avec le parti en 1940²⁰. Sans responsabilité dans l'appareil jusque là, Louis Bordes est directement élu au secrétariat fédéral de Seine-Nord-Est lors de la création des fédérations de banlieue parisienne, en décembre 1953 mais ce choix apparaît vite comme « une erreur²¹ » aux yeux de la direction du PCF. Lors de la conférence fédérale suivante, en mai 1954, il est remis au bureau fédéral. Ses rapports avec le secrétariat fédéral deviennent dès lors conflictuels. En 1956, la direction de Seine-Nord-Est porte sur lui une appréciation négative et l'accuse de céder au « culte de la personnalité » au travers « d'articles dans le journal local, de photos dans le bulletin municipal faisant son propre éloge²² ». Absent de la conférence pour raison de santé, il fournit par un courrier au secrétariat fédéral un début d'autocritique. Reconnaisant « un caractère coléreux, bouillant » et des insuffisances dans son travail au bureau fédéral, il défend toutefois son bilan municipal et maintient ses reproches contre des secrétaires fédéraux trop « durs avec les camarades ». Surtout, il indique :

« Je dois avouer que je préfère les tâches municipales à celles du parti ; c'est là que cela m'inquiète et sur lequel j'attire l'attention des camarades pour qu'ils me conseillent car en fait, je crains de devenir un de ces spécialistes que je signalais plus haut. ²³ »

Malgré sa demande d'être retiré des instances fédérales, il est reconduit au comité fédéral. Dans les années suivantes, Louis Bordes continue de marquer ses réticences envers la tutelle de l'appareil, notamment dans ses rapports tendus avec le secrétaire de section, Henri Péressini²⁴. « S'informant pas ses propres moyens²⁵ », Bordes remet en cause les compétences de Péressini, et par là-même la gestion et le contrôle centralisés des cadres. En juin 1959, il est définitivement écarté du comité fédéral, la fédération indiquant : « Sur sa demande. Nous ne comptons d'ailleurs pas le reproposer étant donné son manque d'activité, son peu de dévouement, y compris à l'égard du Comité central, ce camarade ayant refusé souvent de partir en province »²⁶. En mars 1959, Bordes avait lui-même exprimé des réserves à sa

¹⁹ Voir sa biographie dans le *DBMOMS*, tome 2.

²⁰ Voir sa biographie dans le *DBMOMS*, tome 3.

²¹ Note de la fédération Seine-Nord-Est datée du 14/06/1956, A. du comité national du PCF.

²² Courrier dactylographié du secrétariat fédéral de Seine-Nord-Est daté du 22/10/1957 et adressé au secrétariat du CC (A fédération PCF de Seine-Saint-Denis).

²³ Lettre manuscrite de Louis Bordes datée du 22/06/1956 (A fédération PCF de Seine-Saint-Denis).

²⁴ Rapport d'Henri Péressini daté du 14/09/1957 (A. fédération PCF de Seine-Saint-Denis).

²⁵ Courrier dactylographié du secrétariat fédéral de Seine-Nord-Est daté du 22/10/1957 et adressé au secrétariat du CC (A. fédération PCF de Seine-Saint-Denis).

²⁶ Note dactylographiée de la SMC, s.d., juin 1959, A. comité national du PCF.

réélection comme maire, invoquant son âge, et surtout son désir de « se trouver une situation²⁷ ». Les élections passées, la direction fédérale pose clairement la question de son remplacement, reprenant l'ensemble des reproches formulés contre lui depuis plusieurs années²⁸. Pourtant, Louis Bordes restera maire jusqu'en 1977 et, malgré les tensions, avait été élu conseiller général en 1957. Assise sur les réalisations de sa municipalité dans une commune en plein essor, sur ses affrontements réguliers avec la préfecture et sur son insertion dans le tissu associatif local, sa popularité rend son remplacement difficile. Toutefois, aux yeux de la direction, son attitude marque une indépendance dangereuse²⁹ et significative de la situation particulière des édiles, « flattés par une série de gens³⁰ » et portés à la valorisation de soi. Le parti continuera d'ailleurs de lutter contre cette tendance, notamment lorsque Gaston Plissonnier refusera que Louis Bordes soit interviewé dans le cadre d'un reportage de la BBC³¹. Dans les années 1970-1980, Louis Bordes trouve un espace de valorisation de son parcours et de son action municipale dans un travail d'historien local à forte dimension autobiographique³².

La nouvelle génération de maires directement issus de l'appareil connaîtra les mêmes processus de notabilisation au cours des décennies suivantes, en particulier dans les villes où le PCF dispose d'une domination ancienne [BELLANGER, 2012]. Comparée à l'action militante au sein de l'organisation communiste, l'activité municipale offre d'autres modalités de rapport à la population ou aux partenaires-adversaires institutionnels (État, préfet, etc.) et de multiples ressources politiques. Elle permet la constitution d'un capital politique échappant en partie au contrôle de l'institution partisane. De ce point de vue, on peut sans doute envisager un parallèle avec d'autres formes d'engagements et de rapports décalés : syndicalisme, action en direction des immigrés, militantisme associatif, etc. À partir des années 1980-1980, dans un contexte de « crise » du PCF, le poids de l'éthos mayoral et du capital politique propre aux élus contribuera largement aux dissidences ou aux désaffiliations³³. Les mandats eux-mêmes et plus largement l'ensemble des responsabilités qui en découlent hors du parti, constituent d'importantes ressources mobilisées dans le cadre d'une compétition interne exacerbée. Ainsi Marcel Rosette, Marcel Trigon ou Gaston Viens manifesteront une distance croissante avec le parti centrée sur les questions municipales et nourrie de l'autonomisation de leurs positions d'entrepreneurs locaux, jusqu'à la rupture³⁴.

Pour autant, l'entrée dans les fonctions électives ne se traduit pas nécessairement par des rapports conflictuels au parti ou à l'appartenance communiste. Pour analyser les diverses attitudes des élus, le concept « d'adaptations secondaires » [GOFFMAN, 1968], c'est-à-dire le « moyen [pour le militant] de s'écarter du rôle et du personnage que l'institution lui assigne³⁵ » s'avère particulièrement approprié. Pour un parti exigeant de ses membres une complète remise de soi, la constitution d'un capital politique autonome apparaît en effet comme une manière « d'utiliser des moyens défendus, ou de parvenir à des fins illicites (ou les deux à la fois) et de tourner ainsi les prétentions de l'organisation relative à ce [que le

²⁷ Déclaration citée dans une note du secrétariat fédéral de Seine-Nord-Est datée du 28 octobre 1959, A. fédération PCF de Seine-Saint-Denis.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Courrier dactylographié du secrétariat fédéral de Seine-Nord-Est daté du 22/10/1957 et adressé au secrétariat du CC (A. fédération PCF de Seine-Saint-Denis).

³⁰ Remarque de Geroges Chirio (Note au secrétariat fédéral de Seine-Nord-Est datée du 28 octobre 1959, A. fédération PCF de Seine-Saint-Denis).

³¹ Dossier Louis Bordes, A. fédération PCF de Seine-Saint-Denis.

³² Ouvrages édités par le comité de gestion et de culture de Stains : *Regards sur le passé* (1975), *Stains et son histoire* (en collaboration, 1979), *Souvenons-nous* (1981).

³³ Voir la contribution de Julian Mischi dans ce volume.

³⁴ Voir leurs biographies respectives dans PENNETIER (2009).

³⁵ GOFFMAN ERVING, 1968, *Asiles*, Paris, Editions de Minuit, p. 245.

militant] devrait faire ou recevoir, et partant à ce qu'il devrait être³⁶. » Les conflits ouverts mettent en avant des « adaptations secondaires désintégrant³⁷ » du fait de leur rupture avec le fonctionnement « normal » de l'institution ou de son modèle militant. Mais, dans une majorité de cas, la valorisation individuelle et la personnalisation du pouvoir municipal n'engendrent pas de désaffiliation partisane. Elles agissent comme « des adaptations secondaires intégrées³⁸ ». La mémoire individuelle recueillie par les entretiens ou par les récits autobiographiques accorde d'ailleurs une grande importance aux mandats électifs³⁹. Position durable dans la biographie politique, le travail d'élu donne à voir des réalisations et un bilan à la fois concret et personnel. De plus, la pratique municipale donne accès au champ politique légitime, offre une reconnaissance débordant les frontières de l'institution et permet un dépassement de l'indignité sociale pesant sur des militants issus des classes populaires.

Au sein du PCF, la « question municipale » déborde le contenu de la pratique gestionnaire. Elle soulève aussi la question du rôle des élus, c'est-à-dire du lieu du pouvoir, comme dans nombre d'autres organisations politiques, avec des enjeux spécifiques pour un « parti de la classe ouvrière » qui revendique la subversion des hiérarchies symboliques et sociales de la politique légitime. De ce point de vue, le travail politique constant à l'encontre des mécanismes d'autonomisation des élus rejoint la méfiance à l'égard des intellectuels ou des résistants, comme à toutes les ressources politiques acquises et accumulées hors de l'institution communiste. Le PCF s'est adapté aux contraintes du jeu politique local, mais les tensions entre des modes de légitimation et des capitaux politiques concurrents sont placées au cœur du fonctionnement « normal » du communisme municipal. Elles se sont toujours exacerbées dans les périodes de « crises » et de reconversion de l'organisation communiste⁴⁰.

³⁶ *Ibid*, p. 245

³⁷ *Ibid*, p. 253-257.

³⁸ *Idem*.

³⁹ Par exemple les autobiographies de Waldeck L'Huilier (*Combats pour la ville*, Editions sociales, 1982) ou Auguste Gillot (*Un forgeron dans la cité des rois*, Paris, Halles de Paris, 1986).

⁴⁰ Voir la contribution d'Emmanuel Bellanger dans ce volume.

- BELLANGER E. et MISCHI J., *Les territoires du communisme*, Paris, Armand Colin, avril 2013.
- BELLANGER EMMANUEL, 2002, « Spécificité, continuité et uniformisation de la gestion communiste dans les mairies de la Seine », in GIRAULT JACQUES (dir.), *Des communistes en France (années 1920-années 1960)*, Paris, Publications de la Sorbonne, p. 305-313.
- BELLANGER EMMANUEL, 2012, « La Seine-Saint-Denis ou la constitution d'une « citadelle communiste » sans union ? » in TARTAKOWSKY DANIELLE et BERGOUGNOUX ALAIN, *L'union sans unité. Le programme commun de la gauche, 1963-1978*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 189-200.
- BOULLAND PAUL, 2011, *Acteurs et pratiques de l'encadrement communiste à travers l'exemple des fédérations de banlieue parisienne (1944-1974)*, Université Paris 1, thèse de doctorat d'histoire, 2 tomes, 963 p.
- FOURCAUT ANNIE, 1986, *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, Presses de la FNSP-Éditions ouvrières.
- GOFFMAN ERVING, 1968, *Asiles*, Paris, Éditions de Minuit.
- LEFEBVRE REMI, 2004, « Le socialisme français soluble dans l'institution municipale ? Forme partisane et emprise institutionnelle : Roubaix (1892-1983) », in *Revue française de sciences politiques*, vol. 54, n°2, p 237-260.
- MAITRON JEAN et PENNETIER CLAUDE, 1963-1993, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français (DBMOF)*, Paris, Éditions ouvriers/Éditions de l'Atelier.
- MISCHI JULIAN, 2010, *Servir la classe ouvrière*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- OFFERLE MICHEL, 1984, « Illégitimité et légitimation du personnel politique ouvrier en France avant 1914 », *Annales ESC*, Paris, vol. 39, n°4, p. 681-716.
- PENNETIER CLAUDE (dir.), 2009, *Figures militantes en Val-de-Marne (1870-1970)*, Paris, Éditions de l'Atelier.
- PENNETIER CLAUDE (dir.), 2006-2012, *Le Maitron. Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social (1940-1968) (DBMOMS)*, Paris, Éditions de l'Atelier.
- PENNETIER CLAUDE et PUDAL BERNARD (dir.), 2002, *Autobiographie, autocritique et aveux dans le monde communiste*, Paris, Belin.
- PENNETIER CLAUDE et PUDAL BERNARD, 2000, « Deux générations de militants communistes français (1931-1951) en proie à des procès d'épuration interne », in GOTOVITCH JOSE et MORELLI ANNE (coord.), *Militants et militantismes*, Bruxelles, EVO, p. 115-133.
- PIGENET Michel, 1992, *Au cœur de l'activisme communiste des années de Guerre Froide. "La Manifestation Ridgway"*, Paris, L'Harmattan.
- RETIERE JEAN-NOËL, 2003, « Autour de l'autochtonie : réflexion sur la notion de capital social populaire », *Politix*, Paris, vol. 16, n°63, Paris, p. 121-143.